

Améliorer la qualité de vie des quartiers au quotidien

La gestion urbaine de proximité (GUP) est un moyen de répondre aux nouvelles attentes des Franciliens en matière de conditions de vie quotidiennes, de sécurité et d'environnement. Un rapport s'appuyant sur les expériences menées en Ile-de-France apporte une définition de la GUP et des objectifs à atteindre.



Une démarche qui implique la participation des habitants et de leurs associations à toutes les instances de concertation.

L'aspiration à une meilleure qualité de vie au quotidien est aujourd'hui légitime. Elle est même un enjeu majeur.

Les attentes des habitants d'un quartier, quel qu'il soit, riche ou pauvre, ont aujourd'hui changé et portent très largement sur des aspects qualitatifs, tels que la sécurité, la propreté, les espaces extérieurs et la proximité des services. Cette question, trop longtemps sous-estimée, prend aujourd'hui tout son sens au travers de la gestion urbaine de proximité. Cette problématique, évoquée par Gilbert Diepois dans un précédent rapport du CESR sur « le logement en Ile-de-France en 2002 », attirait l'attention sur son rôle structurant de la vie des quartiers : « *La gestion urbaine de proximité, qui concerne la mise en œuvre coordonnée et cohérente de services urbains privés ou publics sur un quartier donné(...) vise à une recomposition de l'organisation des services et des équipements de proximité (sécurité, propreté, actions sociales, démarches administratives...) pour donner aux acteurs de gestion la capacité d'accroître la qualité de leur prestation, d'améliorer les conditions de vie dans le territoire et de contribuer à forger l'unité sociale* ».

C'est en partant de ce constat et de cette définition que Serge Incerti Formentini, au nom de la commission de la ville, de l'habitat et du cadre de vie, a souhaité approfondir la réalité des approches et les conditions de succès de la gestion urbaine de proximité.

L'ensemble des expériences menées tant en Ile-de-France que dans d'autres régions démontrent que des

résultats très encourageants peuvent être obtenus en matière de satisfaction des habitants, de récréation de lien social, pour un surcoût de fonctionnement modéré.

De façon globale, la gestion urbaine de proximité se charpente autour de quatre grands axes d'action : il s'agit d'abord de « requalifier des espaces extérieurs » par des réhabilitations, voire des réaménagements de quartiers, afin de faciliter une meilleure appropriation par les habitants. Il faut ensuite « tranquilliser et sécuriser ces quartiers », ce qui suppose des moyens financiers et humains permettant de renforcer les relais de proximité. Il convient également d'assurer une gestion territoriale qui suppose « une déconcentration des services » afin de permettre une réelle coordination des différents acteurs dans la gestion du quartier. Enfin, la démarche implique « la participation des habitants et de leurs associations » à toutes les instances et à tous les lieux de concertation.

L'efficacité de la gestion urbaine de proximité suppose un partenariat actif et continu entre les acteurs du quotidien, au premier rang desquels les communes et les bailleurs, mais aussi, les différents services, publics et privés, et bien sûr, les habitants eux-mêmes. Le rapport insiste sur la mise en œuvre coordonnée des services urbains publics et privés, et l'instauration de nouvelles pratiques professionnelles dans les services et institutions.



Garantir et pérenniser l'égalité de traitement des habitants quel que soit le territoire.

Une stratégie globale de développement

Des efforts importants et des interventions diverses ont ainsi été menés en Ile-de-France. Ces expériences prouvent que la gestion urbaine de proximité « est au cœur même de la transformation en profondeur des quartiers » et qu'elle permet « de garantir et de pérenniser l'égalité de traitement de ses habitants, quel que soit le territoire », souligne Serge Incerti Formentini.

Pour favoriser sa réussite et son développement, le rapport émet un certain nombre de propositions concrètes. Il préconise, par exemple, de :

- faciliter l'accès des habitants aux services publics ou d'intérêt général, nécessaires à leur quotidien, ainsi qu'aux équipements de proximité, commerciaux, artisanaux, médicaux, sportifs, culturels, bureaux de Poste... sans omettre la desserte par les transports en commun ;
- accroître la participation des habitants et de leurs associations en déve-

loppant, en plus des instances de concertation existantes, des outils destinés à mieux connaître leurs aspirations et à leur permettre de s'impliquer effectivement dans les actions de GUP ;

- développer, sous l'égide du Conseil régional, la formation des intervenants, notamment par l'organisation de stages pluridisciplinaires, afin qu'ils appréhendent mieux les objectifs et les limites des missions de chacun ;
- assurer le suivi et l'évaluation des actions menées afin de pérenniser la GUP et d'en améliorer l'efficacité ;
- mettre en place une véritable stratégie globale pour assurer le développement des démarches et des actions de la GUP.

Une mobilisation régionale

Le rapport propose en outre qu'à l'initiative et sous le pilotage du Conseil régional soit créée une instance de coordination associant les divers financeurs susceptibles de participer à la GUP (État, Région et Caisse des Dépôts et Consignations notamment). Cette instance serait chargée d'animer des réflexions méthodologiques, d'établir un cadre de référence, de mettre en place une contractualisation avec les acteurs de terrain, de veiller à l'information des acteurs et à la diffusion des « bonnes pratiques », de promouvoir des expérimentations, mais aussi, d'instruire les dossiers de financement.

L'amélioration de la qualité de vie au quotidien et la gestion urbaine de proximité

Rapporteur : Serge Incerti Formentini
Autosaisine

22 janvier 2004

Téléchargement sur www.cesr-iledefrance.fr



F. IREN ET C. PINHEIRA